

MISSIONS DU LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES DANS LE CADRE DU DEPISTAGE DES MALADIES RENALES CHRONIQUES CHEZ LES PATIENTS A RISQUE EN PERIODE DE COVID-19

COMMUNICATION

- 1- Exposer les affiches dans le laboratoire.



ECHANGES AVEC LE PATIENT

- 2- Proposer aux patients de bénéficier d'un dépistage des maladies rénales chroniques.
- 3- Compléter le questionnaire d'identification des patients à risque d'insuffisance rénale chronique avec le patient.

Si le patient coche au moins une case, il est considéré comme patient à risque et peut bénéficier du dépistage.

EXAMENS BIOLOGIQUES DE DEPISTAGE

- 4- Prélever un échantillon d'urine pour réaliser un dosage de la protéinurie, une recherche de leucocytes et d'hématie.
- 5- Réaliser un prélèvement sanguin pour réaliser un dosage de la créatinine.
- 6- Envoyer les résultats d'examens au patient, à son médecin traitant, et au médecin prescripteur.



REGLEMENT DES EXAMENS

- 7- Envoyer à l'ALURAD :
 - la factures des examens biologiques,
 - la copie du questionnaire d'identification des risques d'insuffisance rénale chronique complété par le patient.